

**M. Cullen (au nom de M<sup>me</sup> Sauv )** propose: Que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopt .

(La motion est adopt e et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopt .)

[Traduction]

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Madame l'Orateur, j'invoque le R glement, si le d put  de Laprairie (M. Watson) veut bien m' couter pour une minute. Au cours des d lib rations   l' tape du rapport, on a mentionn  qu'un certain nombre d'amendements avaient  t  appuy s par M. Baker. Je veux indiquer clairement, pour la gouverne du secr taire parlementaire, que le M. Baker mentionn  dans ce contexte est le d put  de Grenville-Carleton et non celui de Gander-Twillingate.

● (1600)

[Fran ais]

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** Comme il est 4 heures de l'apr s-midi, la Chambre passe   l' tude des affaires inscrites au nom des d put s et figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills publics, les avis de motions et les bills priv s.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Fran ais]

### ORDRE DES TRAVAUX

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  8 inscrite au nom du d put  de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  34 inscrite au nom du d put  de Yukon (M. Nielsen) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  4 inscrite au nom du d put  de Kenora-Rainy River (M. Reid) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  10 inscrite au nom du d put  de Hamilton-Wentworth (M. O'Sullivan) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  24 inscrite au nom du d put  de Hull (M. Isabelle) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

### Office de conservation des c tes canadiennes

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  37 inscrite au nom du d put  de Trinity (M<sup>me</sup> Nicholson) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):** La motion n  38 inscrite au nom du d put  de Nipissing (M. Blais) est-elle r serv e?

**Des voix:** R serv e.

[Traduction]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame l'Orateur, pour gagner du temps, nous sommes tous d'accord, je crois, pour passer   l' tude de l'article n  53.

**L'Orateur suppl ant (Mme Morin):**  tes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## L'OFFICE DE CONSERVATION DES C TES CANADIENNES

MESURE PR VOYANT LA PROTECTION DE LA BEAUT  DES RIVAGES POUR L'USAGE ET LES LOISIRS DE LA POPULATION

**M. Ian Watson (Laprairie)** propose: Que le bill C-253, tendant   cr er l'Office de conservation des c tes canadiennes, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoy  au comit  permanent des affaires indiennes du Nord canadien.

—Madame l'Orateur, le but de ce bill, intitul  «Loi cr ant l'Office de conservation des c tes canadiennes», est de pr server toutes les c tes canadiennes   l'Est,   l'Ouest et peut- tre m me dans l'Arctique, bien que ce ne soit pas un besoin urgent pour le moment.

Notre but est de pr server la beaut  de nos rivages et de veiller   conserver les bords de mer qui sont des lieux de vacances et de vill giature. Pour ce faire, je crois qu'il est essentiel de prendre les mesures suivantes.

Tout d'abord, il faudrait faire l'inventaire des c tes en vue de d terminer quelles parties sont facilement accessibles aux vacanciers et peuvent devenir des plages d'estivants. On devra d terminer ce que co terait soit l'achat, pur et simple de ces rivages, soit la protection de l'environnement.

Lorsque je parle de protection de l'environnement, je veux dire que si nous tombons sur des terres cultiv es, nous devons payer le propri taire de ces terres pour qu'il les maintienne dans le m me  tat. S'il s'agit d'un p cheur qui fait aussi de l'exploitation agricole, il faudra le d dommager en esp ces pour qu'il garde sa terre dans l' tat o  elle est au lieu de la diviser en lotissements et de les vendre   des gens qui pourraient y construire des chalets mal torch s.

L'organisme que j'envisage serait tenu de collaborer non seulement avec les provinces mais aussi, au cas o  ces derni res y consentiraient, avec les municipalit s. Pour mener   bien cette t che, nous aurons besoin de l'appui de toute la population, par l'interm diaire des diverses associations municipales, par exemple les soci t s historiques, les associations  cologiques et les divers groupes de citoyens qui uniraient leurs efforts pour pr server la beaut  naturelle de ces lieux. Le bill pr voit diverses formes de collaboration entre les gouvernements et les Canadiens.